

## Le circuit

Le circuit se décline sur 3 jours de randonnées avec des distances à parcourir allant de 19,2 km à 21 km par jour. Les routes empruntées sont les rues, les routes de campagnes, les pistes cyclables, les sentiers du parc national d'Oka et les sentiers pédestres connus.

Il est essentiel de toujours respecter le Code de la route ainsi que les indications pour les piétons, lorsqu'il y en a. Ceci vaut aussi pour les pistes cyclables. Marcher en faisant face à la circulation, à l'exception des endroits où le trottoir ne se trouve que d'un seul côté de la route.

La marche d'Alphonse fonctionne **seulement sur réservation**. Vous devez **communiquer avec Tourisme Basses-Laurentides** au 450-491-4444 ou au 1-866-491-4449 afin que nous puissions vous donner les directives et nous vous fournirons les coordonnées de chaque hébergement pour réserver vos nuitées. L'hébergement dans les Basses-Laurentides est assez limité et chaque hébergement a ses particularités, c'est pourquoi il est important de nous contacter avant votre départ, il nous fera plaisir de bien vous informer.

La journée de votre départ, Tourisme Basses-Laurentides vous remettra un guide détaillé de votre itinéraire « *Le carnet du marcheur* » au coût de 20 \$ en argent comptant seulement. Un guide par marcheur est exigé. Celui-ci vous indiquera en détail le chemin à suivre, les restaurants et les services à proximité ainsi que les points d'intérêt des Basses-Laurentides.

Nous avons sélectionné des endroits symboliques par lesquels le circuit transite : l'Église de Saint-Eustache, le Vieux-Saint-Eustache, l'Église de Saint-Joseph-du-Lac, l'Abbaye cistercienne d'Oka, le Calvaire d'Oka, le parc national d'Oka, et plusieurs lieux de recueillement que vous découvrirez en cours de route.

Voici les différents lieux d'hébergement :

- Jour 1 : l'Auberge l'Abbaye d'Oka - (450) 415-0651
- Jour 2 : Locations Alfred à Pointe-Calumet - (450) 949-3933

Avant le départ et à l'arrivée, il est possible de séjourner à l'Imperia Hôtel et Suites (450) 472-3336, situé aux abords de Tourisme Basses-Laurentides.

Toutes les distances de ce parcours ont été calculées au meilleur de notre connaissance, mais elles demeurent toujours approximatives.

### **Avis relatif à la responsabilité et aux dommages**

La pratique de la marche comporte des risques. Il nous incombe de vous en informer et de prévenir ces risques autant que possible. Tourisme Basses-Laurentides n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces risques qu'ils soient personnels ou matériels. Soyez très prudent sur les routes.

Nous vous suggérons d'avoir en votre possession un appareil cellulaire afin de communiquer rapidement pour obtenir des services d'urgence avec le 911. Pour toutes questions concernant votre pèlerinage, veuillez contacter Tourisme Basses-Laurentides au 514-701-2052.

Vous êtes responsable des frais d'hébergement et devez assumer les frais en cas d'annulation, selon les politiques du lieu d'hébergement.

### **Itinéraire (kilométrage approximatif)**

<b>Jour</b>	<b>De</b>	<b>À</b>	<b>Km</b>
1	Saint-Eustache	Oka	21 km
2	Oka	Pointe-Calumet	19,2 km
3	Pointe-Calumet	Saint-Eustache	21 km

### **Un peu d'histoire**

#### **Pourquoi un circuit dans les Basses-Laurentides ?**

La Marche d'Alphonse est une invitation à découvrir les Basses-Laurentides. Situé à proximité de Montréal, Tourisme Basses-Laurentides vous invite à parcourir notre région sous une forme nouvelle et à prendre le temps, de se recueillir, à travers notre magnifique patrimoine historique et agricole. Parcours mi-urbain, mi-rural, ce circuit vous transporte sur le territoire agricole et agroalimentaire du Québec.

#### **Pourquoi la Marche d'Alphonse ?**

En l'honneur d'Alphonse Desjardins, le fondateur des Caisses Desjardins.



Alphonse Desjardins a toujours été fasciné par l'entraide, le développement de l'agriculture et des communautés, la rétention des résidents habitant les zones rurales et le maintien de la prospérité de ceux qui savent se prendre en mains. Pour toutes ces raisons, Tourisme Basses-Laurentides qui est à l'origine de ce projet s'est senti interpellé. Et donc, en l'honneur de ce développeur de l'économie régionale, le nom de notre circuit nous rappelle un des grands bâtisseurs du Québec.

### **Consignes générales**

- Respectez en tout temps le Code de la route, s'assurer d'avoir des comportements sécuritaires et respecter l'environnement en tout temps.
- Respectez l'itinéraire tel que vous vous étiez engagé et confirmer par téléphone votre arrivée au moins 24h à l'avance auprès de votre prochain lieu d'hébergement.
- Avisez Tourisme Basses-Laurentides au 450 491-4444 si vous devez arrêter votre marche en cours de route, afin d'assurer un suivi auprès des différents intervenants.
- Respectez les règles établies par les lieux d'accueil, à savoir entre autres, que l'arrivée doit se faire après 16h et qu'il faut avoir quitté les lieux au plus tard à 10h; de laisser les lieux dans l'état où ils étaient; de ne pas déranger les autres pèlerins, de ne pas consommer ni tabac, ni drogue, ni alcool. Toutes les règles spécifiques à chacun des endroits vous seront communiquées en cours de parcours.
- Ayez en votre possession en tout temps, lors de votre parcours, de l'eau, une trousse de premiers soins et téléphone cellulaire.
- Prévoyez de l'argent liquide, en tout temps, pour le paiement de certains gîtes et les repas.

### **Points d'intérêt de la marche d'Alphonse**

La ville de Saint-Eustache, issue de la seigneurie des Mille-Îles et concédée d'abord en 1683, se distingue par son héritage historique et son patrimoine architectural.

L'église de Saint-Eustache, une église reconnue pour avoir été le théâtre de la bataille de Saint-Eustache lors de la rébellion de 1837 et classée monument historique en 1970.

L'histoire du Vieux-Saint-Eustache.

Le moulin Légaré construit sur les rives de la rivière du chêne en 1762 est la plus ancienne industrie toujours en opération au Canada.

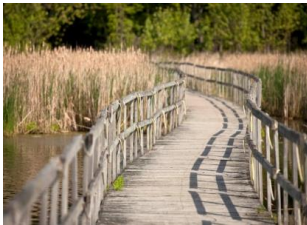
Les 5 fresques extérieures de la rue Saint-Eustache, témoins d'une autre époque.

Le Lac des Deux-Montagnes.

La ville de Deux-Montagnes originellement appelé Saint-Eustache-sur-le-Lac.

Le chemin du Roi devenu aujourd'hui le chemin d'Oka.

La municipalité d'Oka avec son histoire, son église, le majestueux lac et ses boutiques de fins produits du terroir.



La municipalité de Pointe-Calumet qui à l'époque était une paroisse de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et reconnue comme une destination de villégiature pour les Montréalais d'antan.

Le Parc national d'Oka qui se démarque par la richesse de son patrimoine historique et ses joyaux écologiques.

Le sentier du Calvaire d'Oka, un chemin de croix aménagé par les Sulpiciens.

Le calvaire d'Oka, le plus ancien Calvaire d'Amérique, avec ses quatre oratoires et ses trois chapelles.

La Pinède d'Oka, la plus grande pinède au Canada ainsi que la plus vieille forêt plantée en Amérique du Nord.

L'étendue des terres agricoles qui forment un paysage magnifique.





Le noyau villageois de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, ses multiples terres cultivées et ses nombreux pommiers. L'Église de Saint-Joseph-du-Lac.

L'agrotourisme de la région avec tous ses vergers, vignobles et divers domaines agricoles.

Les Points de vue sur Montréal, les vergers, les vignobles et les Croix de chemin.